



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 12 octobre 2018 - Précisions quant à notre signalement au procureur du Roi de Liège

Le présent communiqué fait suite à celui du 11 octobre 2018 dès lors que l'asbl *Point d'Appui* souhaite préciser trois choses essentielles qui semblent avoir échappé à certains :

Premièrement, dans le cadre de nos missions définies par notre objet social, nous avons rédigé un courrier à l'attention du procureur du Roi faisant état de faits interpellants relatés par plusieurs de nos bénéficiaires. Nous n'avons pas porté plainte.

Deuxièmement, l'envoi du courrier en question date du 1^{er} août 2018. A cette date-là, la candidature de Monsieur Germain Dufour n'était pas encore rendue public. Notre courrier au procureur du Roi et nos communiqués de presse n'ont aucun lien avec les prochaines élections communales.

Enfin, nous ne sommes pas à l'origine de la fuite dans la presse le 8 octobre dernier et nous sommes profondément choqués de voir la manière avec laquelle le secret de l'information judiciaire a été bafoué. Notre communiqué de presse venait à la suite de cette fuite et avait pour but uniquement de rectifier de fausses informations qui circulaient. Nous répétons que nous n'avons aucune autre déclaration à faire et qu'il s'agit de laisser la justice se prononcer.